



DU 31 MARS AU 4 AVRIL

Agir pour vous représenter, votez pour le binôme de confiance !

Notre candidature représente 60% des voix des actionnaires salariés,

Notre candidature est unie et diversifiée,

Notre candidature est expérimentée et certifiée,

Notre candidature est porteuse de valeur.

1. Agir pour être un acteur influent au sein du conseil d'administration :

- Faire enfin progresser le taux de détention du capital par les salariés, pour atteindre 10% a minima, pour peser significativement dans les décisions du conseil d'administration, dans l'intérêt des actionnaires salariés, en proposant et en soutenant :

- La régularité des opérations de ventes d'actions réservées aux salariés y compris à l'international avec décote et abondement, et des facilités de paiement,
- Une augmentation des versements (abondement de l'entreprise) pour les investissements des salariés dans le fonds FCPE* Orange Actions et Orange Ambition international.

2. Agir pour promouvoir les enjeux environnementaux et sociétaux au sein du conseil d'administration :

- Un socle commun de rémunération et de garanties minimales pour tous dans toutes les géographies du groupe,
- Une indexation des rémunérations variables sur des impacts climatiques et environnementaux des cadres dirigeants,
- Une parité et mixité dans les instances dirigeantes,
- Une volonté d'affirmer l'ancrage en France d'Orange en assurant la souveraineté et la résilience de nos infrastructures tout en y préservant des emplois stratégiques,
- Les télécoms et le numérique favorisent le progrès, nous nous engageons à promouvoir une technologie inclusive et bénéfique pour tous.

3. Agir pour soutenir un partage attractif, équilibré et raisonnable de la valeur créée :

- Trouver un équilibre acceptable du dividende pour répartir la richesse créée dans l'intérêt de toutes les parties prenantes en préservant les intérêts patrimoniaux des actionnaires salariés,
- Veiller à la pérennité et à la compétitivité de l'entreprise par des investissements de long terme soutenant le projet industriel,
- Proposer un dividende majoré de 10% pour l'actionnariat de long terme pour la stabilité de l'actionnariat et des fonds propres.

Elu pour quatre ans, votre administrateur représente les actionnaires salariés. Il est l'un des garants de la collégialité de travail de l'ensemble des 15 membres du conseil d'administration au service des Salariés, des Actionnaires, des clients et des fournisseurs, en faisant converger les intérêts.

Soutenu par :



Depuis 26 ans, l'AASGO, indépendante des organisations syndicales et politiques, défend les intérêts des actionnaires salariés au sein d'Orange et auprès des pouvoirs publics, promeut la démocratie actionnariale et soutient les candidats engagés dans le développement de l'actionnariat salarié en cherchant les coopérations.

<http://www.aasgo.org>



Frédéric Michaux, Président de la CFTC Orange nous soutient :

« La CFTC est un syndicat réformiste attaché à la défense du bien commun et au respect de la dignité de chacun. Elle partage l'essentiel des valeurs de la CFDT et de l'AASGO. C'est pourquoi la CFTC soutient la candidature du binôme CFDT-AASGO qui représentera les salariés actionnaires en défendant leurs intérêts avec discernement, mesure et éthique. »



William Coker, Président du conseil de surveillance du FCPE* Orange Ambition International, soutient :

« Un binôme qui connaît et prend en compte les enjeux internationaux du groupe, et s'engage pour le développement de l'actionnariat salarié dans toutes les filiales d'Orange à travers le monde ».

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

